

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49  
  
En exercice : 49  
  
Présents : 37

N°044

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 MARS 2018

**L'AN deux mille dix huit, le 28 mars**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 21 mars 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, SANON Guillaume, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamila, ZAIRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Nourredine KADDOURI
Madame Sylvie DUCATTEAU	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Kilani KAMALA	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Jean-Yves VANNIER	Madame Evelyne YONNET
Monsieur Hakim RACHEDI	Monsieur Abderrahim HAFIDI
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL

---

Secrétaire de séance : Roland CECCOTTI-RICCI

---

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des  
Finances/Service Budget et Qualité Comptable

**OBJET : Reprise anticipée et affectation provisoire des résultats 2017 du budget annexe du Réseau de chaleur provisoire de la ZAC Canal**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu l'article L. 2311-5 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles R. 2221-48-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Vu la fiche de calcul prévisionnel des résultats 2017 attestée par le comptable public,

Vu la balance et le tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable public,

Considérant l'absence de reste-à-réaliser au 31 décembre 2017,

Adoption à l'unanimité par 38 pour , 5 se sont abstenus( Thérèse MBONDO, Daniel GARNIER, Evelyne YONNET , Jean-Yves VANNIER, Rachid ZAIRI ) , 1 ne prend pas part au vote ( Hakim RACHEDI )

**DELIBERE :**

**DECIDE** de procéder à l'affectation provisoire et par anticipation des résultats 2017 du budget annexe du Réseau de chaleur provisoire de la ZAC Canal comme suit :

Résultat de fonctionnement		
A	résultat de l'exercice	-39 694,59 €
B	résultats antérieurs reportés	132 119,64 €
<b>C</b>	<b>résultat à affecter (C=A+B)</b>	<b>92 425,05 €</b>

Besoin de financement de la section d'investissement		
D	résultat de l'exercice	-6 792,42 €
E	résultats antérieurs reportés	61 095,18 €
F	restes à réaliser en dépenses	0,00 €
G	restes à réaliser en recettes	0,00 €
H	solde des restes à réaliser (H=G-F)	0,00 €
<b>I</b>	<b>excédent de financement (I=D+E+H)</b>	<b>54 302,76 €</b>

Affectation du résultat de la section de fonctionnement		
J	couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)	0,00 €
K	dotations complémentaires en réserves (compte 1068)	0,00 €
L	excédent reporté à la section de fonctionnement	92 425,05 €

Reçu en préfecture le : 30/03/18

Publié le : 30/03/18

Certifié exécutoire : 30/03/18

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

